

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

SECRET N° 82/EII du 9/9/1982

Portant nomination de Monsieur YANDZA Gérard-François en qualité de Directeur de l'Ecole Nationale Moyenne d'Administration.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement à l'article 47 de la Constitution ;

(/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n° 80/644 susvisé ;

Le Conseil de Cabinet entendu :

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.— Monsieur YANDZA Gérard-François Inspecteur de l'Enseignement Primaire est nommé Directeur de l'Ecole Nationale Moyenne d'Administration ;

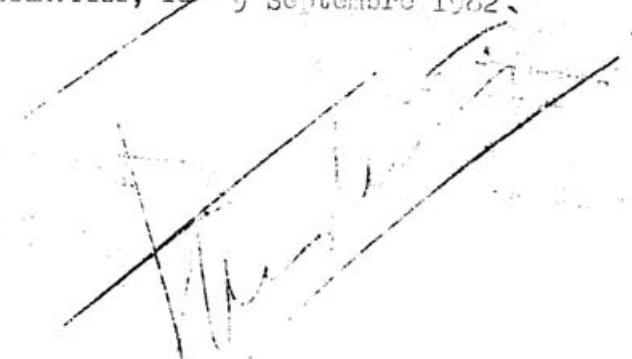
ARTICLE 2.— Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret ;

.../...

ARTICLE 3. - Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à BRAZZAVILLE, le 9 Septembre 1982.

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,



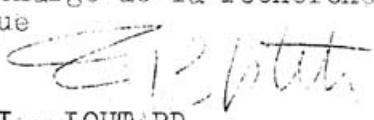
Colonel Léolis SYLVAIN-GOMA. -

P. Le Ministre de l'Education
Nationale, en mission,



Le Ministre des Finances,

P.I. Le Ministre de la Culture et
des Arts, chargé de la recherche
scientifique



- J.B. TATI - LOUTARD. -



ITIHI OSSETOUMBA LEKOUNDZOU. -

Le Ministre du Travail et de
la Provenance Sociale,



Bernard COMBO-MATSIONA. .

